

s'engage  
l'Europe  
en France  
pour les  
petits projets  
associatifs

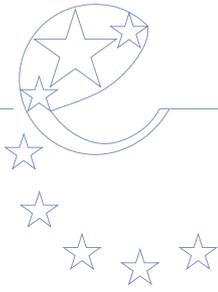
avec le FSE



■ **Participez à l'Europe  
des initiatives locales pour l'emploi**



# Vous êtes une petite structure ? Vous avez un projet et Pourquoi pas l'Europe ?



## Le FSE en action

### Création d'activité-économie sociale et solidaire (gisements d'emplois)

#### Les P'tits Loups

Par quoi commencer quand tout est à faire ? Sylvie a frappé à toutes les portes. Résultat : un maigre "butin" permettant difficilement de démarrer. Qu'à cela ne tienne, elle ne se décourage pas et dépasse les réticences de son environnement le plus proche. Alors qu'elle affine son projet avec la Boutique de gestion, elle apprend l'existence de l'aide du FSE. C'est le début d'une belle aventure ! Elle recrute en CDI des personnes chargées de la garde des enfants, trouve les meilleures assurances possibles, fait les demandes d'agrèments. Enfin, elle convainc les parents de lui confier leurs enfants, mais c'est ce qui a été "le moins difficile" glisse-t-elle dans un sourire. Ce projet lui a permis de créer son propre emploi, ce dont elle est très fière.

Les p'tits loups s'adaptent aux besoins des familles. Cela peut commencer dès 5 heures du matin, avant la prise en charge par les structures classiques, jusqu'à très tard le soir voire la nuit. La garde peut comporter toutes sortes d'activités : aide aux devoirs, goûters, surveillance de la douche... C'est un service à la carte de garde d'enfants à domicile !



## L'appui aux microprojets : un chemin

### Qu'est-ce que le Fonds social européen ?

Le Fonds social européen est un fonds de l'Union européenne qui a pour mission de soutenir les Etats membres dans leurs politiques en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle : lutte contre le chômage, développement des ressources humaines, lutte contre la discrimination sur le marché du travail et l'exclusion sociale.

### Qu'est-ce que le programme Compétitivité régionale et Emploi

En France, le FSE est mis en œuvre dans le cadre des programmes Convergence pour les DOM et Compétitivité régionale et emploi pour la métropole. Ce dernier, où s'inscrit le dispositif "accès aux financements européens de petits projets associatifs", accompagne les politiques d'emploi, d'éducation et de formation sur l'ensemble du territoire. Il est géré par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et mis en œuvre, principalement, par les Directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et les organismes intermédiaires (Conseil régional, Conseil général, OPCA, PLIE...).



### Qu'est-ce que le dispositif "Microprojets"

La mesure 4-2.3 du FSE en France s'inscrit dans la continuité du programme pilote "Capital local à finalité sociale" (1998) et de la mesure 10B du FSE (2000/2006). Ceux-ci avaient pour objectif "d'exploiter pleinement les possibilités offertes par la création d'emplois au niveau local".

Tout en les prolongeant, la mesure 4-2.3 élargit leur champ d'action. Le dispositif doit permettre de financer, en priorité, des petits porteurs qui ne peuvent pas accéder directement au FSE, faute d'une solidité financière qui permette de faire l'avance du FSE, ou d'une organisation administrative suffisante pour gérer une aide communautaire sans un accompagnement spécifique et durable.

## Envers l'emploi

### Qui?

Les structures ciblées par le dispositif sont prioritairement des organisations de petite taille (peu ou pas de salariés), généralement constituées sous forme associative ou coopérative.

### Combien?

Un microprojet est défini par un coût global éligible qui ne dépasse pas 23000 euros. Ce montant peut être porté à 25000 euros pour les projets présentant un plan d'action précis et spécifique qui induit un surcoût prévisionnel identifié relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

### Durée?

36 mois maximum (en moyenne les projets sont d'une durée de 6 et 12 mois. Ensuite, ils devront trouver d'autres moyens de financement que le FSE).

### Pour quoi faire?

- Les créations d'activités dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (nouveaux gisements d'emplois: écotourisme, environnement, commerce équitable...)
- Les initiatives de nature à combler les insuffisances du maillage des territoires (service à la personne notamment).
- Les activités qui mettent en avant les métiers patrimoniaux dans une perspective de valorisation économique d'un territoire.

**Pour ces 3 thématiques, priorité aux territoires ruraux isolés ou aux zones urbaines en difficulté.**

- Les actions en faveur de la lutte contre les différentes formes de discrimination dans le monde du travail.
- Les actions d'insertion socioprofessionnelle innovantes ou expérimentales en faveur des bénéficiaires des minima sociaux, des personnes handicapées, des jeunes et des seniors.

### Selon quelle procédure?

La procédure d'accès à cette aide communautaire est simple. Vous devez remplir une demande de subvention indiquant l'objet de votre projet et le budget envisagé. Si vous êtes retenu par le comité de sélection vous signerez ensuite une convention. Pour mettre en œuvre votre projet, vous bénéficierez de l'avance d'une partie des crédits.

### Questions à se poser

Quelle prise en compte de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (voir [www.fse.microprojets.fr](http://www.fse.microprojets.fr), onglet "égalité")?

Quelles seront les retombées de votre projet en matière de développement économique et d'emploi?

### Pour en savoir plus

- [www.fse.microprojets.fr](http://www.fse.microprojets.fr)
- [microprojets@racine.fr](mailto:microprojets@racine.fr)
- 01 44 08 65 17 (tous les jours du lundi au vendredi de 14h 00 à 18h30)

### Le FSE en action

#### Comblant les déficits du territoire

##### Roues Libres

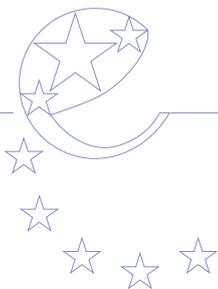
Comment se déplacer quand on habite dans un milieu semi-rural sans transports collectifs? Que l'on est dans une démarche d'insertion professionnelle? Sans permis ou les moyens de se payer une voiture? Mais que l'on doit absolument se rendre à son travail! On loue un scooter pour 45 euros par mois! L'association Roues Libres réinvente la mobilité pour les personnes en insertion dans le pays de Terres de Lorraine. Ayant démarré avec un parc de 10 scooters, elle a déjà permis à près de 40 personnes d'assister à leur formation ou d'accéder à leur emploi.



#### Lutte contre les discriminations

##### Droit à la différence

Comment lutter contre les discriminations dont sont victimes des jeunes d'origine étrangère en recherche d'emploi? Grâce à la création d'un groupe de parole et d'écoute à Nancy, les jeunes qui se sentent discriminés à l'emploi peuvent rompre leur isolement. Ils retrouvent l'envie de continuer dans leur recherche en faisant valoir leurs droits. Pour ce projet tout un réseau de professionnels s'est mobilisé (enseignants, professionnels de l'emploi, chefs d'entreprise, mouvements associatifs, collectivités...). Et, comme en Lorraine l'Europe est une réalité quotidienne, des partenariats transfrontaliers avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne ont été mis en place afin de favoriser la mobilité, l'ouverture d'esprit et élargir les possibilités d'emploi de ces jeunes.



## Le FSE en action

### Valorisation de métiers patrimoniaux

#### Le cheval comtois

Dès son plus jeune âge, Jérôme Bugnon, se passionne pour le cheval comtois. Grâce au FSE, il crée son association "Joyeuse bande des écuries comtoises". Son but est de promouvoir le cheval comtois, dynamiser le tourisme en région Franche-Comté et relancer les métiers traditionnels autour du cheval comme la maréchalerie, la bourrellerie et la sellerie. Il va pour cela s'appuyer sur le milieu artistique et culturel et mettre en place des spectacles équestres. Maintenant Jérôme voit plus grand et est en train de monter un grand projet de construction de bâtiment abritant deux manèges couverts, un restaurant, des appartements pour les stagiaires et une partie musée sur le cheval comtois, bref, un véritable complexe équestre.

### Insertion socioprofessionnelle innovante/handicap

#### Archipratic

Ne présentant qu'un handicap léger, Charlotte ne souhaite pas intégrer un C.A.T. Mais elle a besoin d'un soutien quotidien et ne peut intégrer le monde du travail normal. Le maire de son village fait part au papa de Charlotte, informaticien graphiste, de son problème pour archiver les registres d'Etat civil. Il va alors développer "Archipratic", un concept simple d'archivage. Pour l'utiliser, Charlotte apparaît de suite parfaite pour ce travail. "Notre ambition est de pouvoir par la suite offrir des emplois à d'autres jeunes handicapés qui rencontrent les mêmes difficultés". Une année après sa conception, Archipratic l'association a réussi à établir des conventions avec de nombreuses communes. Et grâce à cet emploi, Charlotte est aujourd'hui parfaitement autonome et vit comme tout le monde.



## L'appui aux microprojets associatifs, comment s'y prendre ?

Vous avez une idée, avez-vous pensé à :

- Vérifier l'existence de besoins sur votre territoire ?
- En parler à votre entourage immédiat pour avis ?
- Voir si des projets similaires ont déjà été réalisés (vous pouvez pour cela consulter l'annuaire des microprojets 2000/2006: [www.fse.microprojets.fr](http://www.fse.microprojets.fr), onglet "annuaire") ?
- Formaliser vos idées sur une ou deux pages ?
- Recenser vos partenaires potentiels (notamment en vue d'une continuité de votre projet après le financement européen-FSE) ?
- Apprécier les répercussions de votre projet sur les hommes et les femmes concernés (pour cela consultez le site [www.fse.microprojets.fr](http://www.fse.microprojets.fr), onglet "égalité entre les femmes et les hommes") ?
- Vous demander quelles seront les retombées de votre projet en matière de développement économique ou d'emploi ?

**Si vous avez des réponses positives à toutes ces questions, vous pouvez alors prendre contact avec l'organisme chargé de la mise en œuvre de ce dispositif dans votre région.**

## A qui s'adresser ?

Vous devez vous adresser à l'organisme chargé de la mise en œuvre de cette mesure dans votre région pour vous appuyer dans vos démarches (élaboration de la demande de subvention, signature de la convention, suivi de votre projet, versement de l'aide FSE...). La liste complète des organismes sélectionnés région par région est disponible sur le site: [www.fse.microprojets.fr](http://www.fse.microprojets.fr)

